

## Jean-Baptiste André Godin à Ernest Leroux, 16 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 1 p. (406r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Leroux, 16 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46087>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Leroux, Ernest \(1847-1917\)](#)

Lieu de destination 28, rue Bonaparte, Paris

# Description

Résumé Godin informe Ernest Leroux qu'il demande à Heutte de lui envoyer 30 volumes in-18 de *Solutions sociales*. Il lui signale que les grands journaux ont reçu un exemplaire de l'ouvrage et l'invite ainsi à limiter le nombre d'exemplaires à placer auprès d'eux.

## Mots-clés

### Librairie

Personnes citées [Heutte \(Eugène\) et Cie](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), Solutions sociales, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Lieux cités [Saint-Germain-en-Laye \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

L 26 juillet 1832

et pourvoir trouv. de bon  
je coint auquel j'aurai de  
l'A. Republique impression  
et d'Germain le deux  
et auquel 30 volumes in 12  
éditions seraient commis  
dans ma bactef demander  
tous les journaux et  
meurs des exemplaires de mes  
éditions au moins les grands  
journaux je ne puis donc  
que vous engagez a faire  
limiter le nombre que vous  
plaît d'envier aux seules  
éditions spécialement préférées  
veiller à ce que l'édition  
mes attentes vîlent

Godin